

# NOUVEAU RAPPORT ACCABLANT de la Chambre Régionale des Comptes à Auriol

**DERNIERE  
MINUTE**

Après le rapport édifiant en 2010 de la Chambre Régionale des Comptes sur la mauvaise gestion financière de la commune d'Auriol,  
**un nouveau rapport accablant de la Chambre Régionale des Comptes vient d'être rendu public en 2018 pour la commune d'Auriol.**

## Qu'est-ce que la Chambre Régionale des Comptes ?

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) est une juridiction dans laquelle officient des magistrats qui sont chargés de contrôler les comptes locaux.

En 2010, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) faisait un rapport accablant sur la gestion des finances de la commune d'Auriol. Elle tirait la sonnette d'alarme, soulignant des dépenses de fonctionnement beaucoup trop importantes, qui limitaient la capacité d'autofinancement de la commune.

**Malheureusement, depuis 2010, l'équipe majoritaire n'a pas tenu compte des recommandations de la CRC et a poursuivi ses dérives budgétaires.**

## Que dit le nouveau rapport de la Chambre Régionale des Comptes en 2018 ?

Les conclusions du rapport rendu par la **CRC** en 2018 sont malheureusement encore plus alarmantes que celles de 2010. L'introduction du rapport en dit long sur le reste du texte : *« dans son précédent rapport portant sur la gestion de la commune au cours des exercices 2002 à 2009, la chambre avait observé que cette dernière se trouvait dans une situation financière préoccupante. Elle l'avait invitée en conséquence à prendre les mesures de réduction de ses dépenses, trop importantes au regard de sa capacité d'épargne. Ces recommandations de prudence n'ont pas été suivies, ce qui a participé à l'aggravation considérable de ses difficultés à compter de l'exercice 2010. »*

### Les dépenses de fonctionnement ont encore augmenté !

Le rapport précise que depuis 2010 : *« les marges de manœuvre de la commune n'ont cessé de s'amenuiser, jusqu'à devenir inexistantes. »*

*« Les dépenses, ont augmenté de plus de 10% sur la période. Au niveau du fonctionnement, sur cette période, les dépenses sont supérieures aux recettes. L'épargne est insuffisante pour assurer le remboursement en capital de la dette dans des conditions soutenables. La capacité de désendettement atteignait ainsi 93 ans en 2016. »*

### La dette a encore augmenté !

*« En dépit de cette situation, sur la période 2010-2016 étudiée, la commune a continué d'investir, ce qui l'a obligée à continuer d'emprunter. Elle a aussi essayé d'équilibrer ses budgets avec des ventes de terrains communaux. »*

### Le patrimoine Auriolais a été bradé !

Mais plus grave encore, la CRC précise que : *« pour pouvoir présenter des budgets en équilibre la commune a été contrainte de rechercher chaque année depuis 2013, des expédients, consistant à céder des terrains. Elle a même été amenée à conclure à la hâte en fin d'exercice des promesses de vente, afin de réduire, par le jeu des restes à réaliser, un déficit trop important. »* Autrement dit, le patrimoine Auriolais a été bradé !

**Retrouvez nos interventions ainsi que l'intégralité du rapport de 2010 et du rapport de 2018 de la Chambre Régionale des Comptes sur notre site internet [www.auriolensemble.com](http://www.auriolensemble.com)**

[veronique.miquelly@auriolensemble.com](mailto:veronique.miquelly@auriolensemble.com)



# NOUVEAU RAPPORT ACCABLANT de la Chambre Régionale des Comptes à Auriol

**DERNIERE  
MINUTE**

## **Des emprunts mal renégociés et une absence de trésorerie !**

Les emprunts toxiques ont été renégociés mais au prix de charges financières considérables, ce qui montre bien que la commune était dans une situation critique très inconfortable.

Par ailleurs, la commune a connu des tensions de trésorerie importante : « *Le fond de roulement qui a fortement diminué de 2011 à 2016 représentait alors en 2016 moins de 10 jours de charges courantes, ce qui est nettement insuffisant.* »

## **Le management des ressources humaines est mauvais !**

Concernant les dépenses de personnel, la chambre constate qu'entre 2010 et 2015 : « *les dépenses de personnel ont continué de progresser de plus de 12% sur la période. Les primes versées ont augmenté de 25% et ne sont pour l'essentiel pas modulées en fonction de la manière de servir des agents.* »

Et la CRC conclut : « *Le management des ressources humaines n'est pas dicté par la recherche de l'efficacité. En effet, les agents travaillent en moyenne 109 heures de moins par an que ce qu'impose la durée légale, le coût de cette mesure s'élève à 460 000 euros par an.* »

Toujours par rapport au personnel, la CRC a relevé : « *deux manquements graves aux règles applicables.* »

## **Les impôts à Auriol sont très élevés !**

La CRC enfin précise bien que : « *les taux d'imposition pratiqués par la commune sont significativement plus élevés que ceux de la moyenne des communes de même strate. Fin 2015, l'effort fiscal des contribuables d'Auriol était de 30% supérieur à celui de la moyenne des habitants des communes de même taille.* »

Pourtant, en 2017, les impôts ont été encore augmentés et « *contrairement à ce qu'affirme l'ordonnateur dans sa réponse aux observations provisoires de la chambre, cette situation ne résulte pas directement de la baisse des dotations de l'état mais surtout de la poursuite d'une politique d'endettement et de dépenses d'équipements élevées, sans épargne disponible, qui a largement contribué à aggraver une situation financière que la chambre avait déjà signalée comme critique dans son précédent rapport sur la gestion de la commune.* » Les contribuables Auriolais sont pris en otage !

## **Les comptes sont obscurs !**

Et la cerise sur le gâteau : le rapport met en évidence l'information insuffisante délivrée aux conseillers municipaux lors des DOB (*Débats d'Orientation Budgétaire*) quant à la situation financière réelle de la commune. Ces derniers « *ne sont jamais éclairés par des indicateurs qui leur permettraient de voter le budget en toute connaissance de cause. Des orientations budgétaires claires et une vision pluriannuelle font défaut dans les débats.* »

# Alors nous disons **STOP** à cette mauvaise gestion municipale

Retrouvez nos interventions ainsi que l'intégralité du rapport de 2010 et du rapport de 2018 de la Chambre Régionale des Comptes

sur notre site internet [www.auriolensemble.com](http://www.auriolensemble.com)

[veronique.miquelly@auriolensemble.com](mailto:veronique.miquelly@auriolensemble.com)

